Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 022-200061463-20251217-09_08_2025_CM-DE

Département des Côtes d'Armor
Commune de Binic - Étables-sur-Mer

Date de convocation : 11 décembre 2025

Délibération du conseil municipal de la séance du 17 décembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 17 décembre à dix-huit heures, le **Conseil Municipal de Binic-Etables-sur-Mer**, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique salle d'honneur de l'Hôtel de Ville d'Etables-sur-Mer, sous la présidence de **Monsieur Paul CHAUVIN, Maire**.

Présents : CHAUVIN Paul, Maire, BERTRAND Gilbert, Maire délégué, MITNIK Laure, LUTZ Hélène, TREUSSARD Jean-Michel, CHORIN Aurélia, LEBRUN Kévin, MICHELET Guy, GALLO-BELLEIN Dominique, Adjoints, WERNER Elisabeth, LERAY Marie-Françoise, PENVEN Christine, DONNET Alain, ROUSSEAU Gilles, LECH'VIEN Catherine, MEUNIER Myriam, LAGOUTTE Jean-Yves, SEGUR Aude, MACHET Bernadette, AVRIL Michel, DARCHE Patrice, BARBIER-CUEIL Guillaume, LEGER Michel, ESCANDE Bernard, Conseillers Municipaux.

Absents et représentés : PANDOLFO Chantal (pouvoir à BELLEIN-GALLO Dominique), BEZELY Olivier (pouvoir à BERTRAND Gilbert), LARUPT Erwann (pouvoir à MACHET Bernadette), QUERRE Sophie (pouvoir à BARBIER-CUEIL Guillaume), VIDEMENT Sylvie (pouvoir à LEGER Michel)

Absent : MOBUCHON Nathalie, NAFFRECHOUX Yannick, BOUE Jean-François, COLLIN Yannick.

Secrétaire de séance : SEGUR Aude

Secrétaires auxiliaires : THEBAULT Yann DGS, Emmanuelle JAOUEN DGSA et Sylvie JANSEN DST de la Mairie de Binic-Etables-sur-Mer,

Nombre de conseillers en exercice :	**33**
Nombre de présents :	**24**
Nombre de votants :	**29**

◆◆◆◆◆◆◆

Délibération n° 09-08-2025-CM : Convention de mise à disposition d'un local pour l'association Goélocyclette

Dans le cadre de sa politique volontariste en faveur de la mobilité douce, la commune de Binic- Étables sur Mer souhaite soutenir les initiatives locales visant à encourager la pratique du vélo.

Cette ambition s'inscrit dans un plan d'action de la commune en matière d'écomobilité et de développement durable (label TETE « Territoire Engagé Transition Écologique » et l'obtention du dispositif « À Vélo 3 » de l'ADEME).

L'association GoéloCyclette jouera un rôle clé dans la promotion de l'usage du vélo sur notre territoire à travers l'organisation d'ateliers participatifs, d'actions de sensibilisation, et la mise en place d'un service d'auto-réparation solidaire.

Dans ce cadre, il apparaît nécessaire de lui permettre de bénéficier d'un espace adapté pour stocker son matériel et développer ses ateliers, à travers la mise à disposition du garage annexe à la Maison des Services.

Vu l'avis de la commission Vie associative en date du 20 novembre 2025,

Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 022-200061463-20251217-09_08_2025_CM-DE

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

AUTORISE la mise à disposition pour une durée de 4 ans, renouvelable par tacite reconduction, d'un espace de stockage situé dans le garage annexe à la Maison des Services, conformément aux termes de la convention jointe à la présente délibération ;

PRECISE que la participation forfaitaire annuelle due par l'association, fixée à 100 €, couvrira les frais liés aux fluides et consommations du local ;

AUTORISE le Maire, ou son représentant, à signer la convention de mise à disposition annexée et à accomplir tout acte relatif à la bonne exécution de la présente décision.

Le Maire
Paul CHAUVIN

PJ n° 5 : Convention de mise à disposition d'un espace de stockage – Garage Maison des Services – Association GoéloCyclette